



« ANGOUMOIS 2030 »



**Contribution  
du Conseil de Développement**

Auto-saisine 2013-2014

**Rapport Intermédiaire  
juin 2014**



## SOMMAIRE

- **Préambule**
- **Calendrier et méthodologie**
- **Constats**
- **Enjeux**
- **Les scénarii**
- **Annexes**

## **1) PREAMBULE**

Le Conseil de Développement du GrandAngoulême a remis plusieurs contributions entre 2008 et 2014 sur les politiques d'aménagement et les outils de planification structurants : PDU, SCOT, LGV, PLH ... de l'Agglomération et de l'Angoumois.

Le Conseil s'est interrogé sur le(s) regard(s) à porter sur ces politiques et sur la continuité de ses travaux sur ces différents thèmes.

Il a semblé important au groupe-projet, avant de poursuivre une analyse des politiques ou des outils mis en œuvre, de travailler sur un diagnostic transversal « partagé » de l'Agglomération afin de construire ensemble une vision prospective à l'horizon 2030 autour de l'évolution des besoins des habitants et des grands enjeux du territoire.

**Le Groupe – projet  
« Angoumois 2030 »**

# CALENDRIER ET METHODE

Rapport intermédiaire

## 2) CALENDRIER ET METHODE

| Phase préalable<br>Constitution du groupe et<br>conception de la<br>démarche  |   | Octobre à décembre<br>2013          |
|---|---|-------------------------------------|
| <p><b>Phase n°1 :</b></p> <p>Analyse des constats par thématique</p> <p>Regards croisés sur ces différents constats pour en analyser :</p> <p>Les principales tendances et les enjeux</p>                               | <p>Groupe – projet</p> <p>auditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration du GrandAngoulême</li> </ul>                        | <p>1<sup>er</sup> semestre 2014</p> |
| <p><b>Phase n°2 :</b></p> <p>4 ateliers de prospective autour de 4 thèmes</p> <p>puis point sur les préconisations</p>  | <p>Groupe mélangeant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acteurs</li> <li>- habitants</li> <li>- élus</li> <li>- administration</li> </ul> | <p>Dans le second semestre 2014</p> |
| <p><b>Phase n°3 :</b></p> <p><b>Scénarii</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croisement tendances observées /idées – préconisations</li> <li>- atelier de prospective pour dégager des scénarii</li> </ul> |   | <p>Avant mars 2015</p>              |

# LES CONSTATS

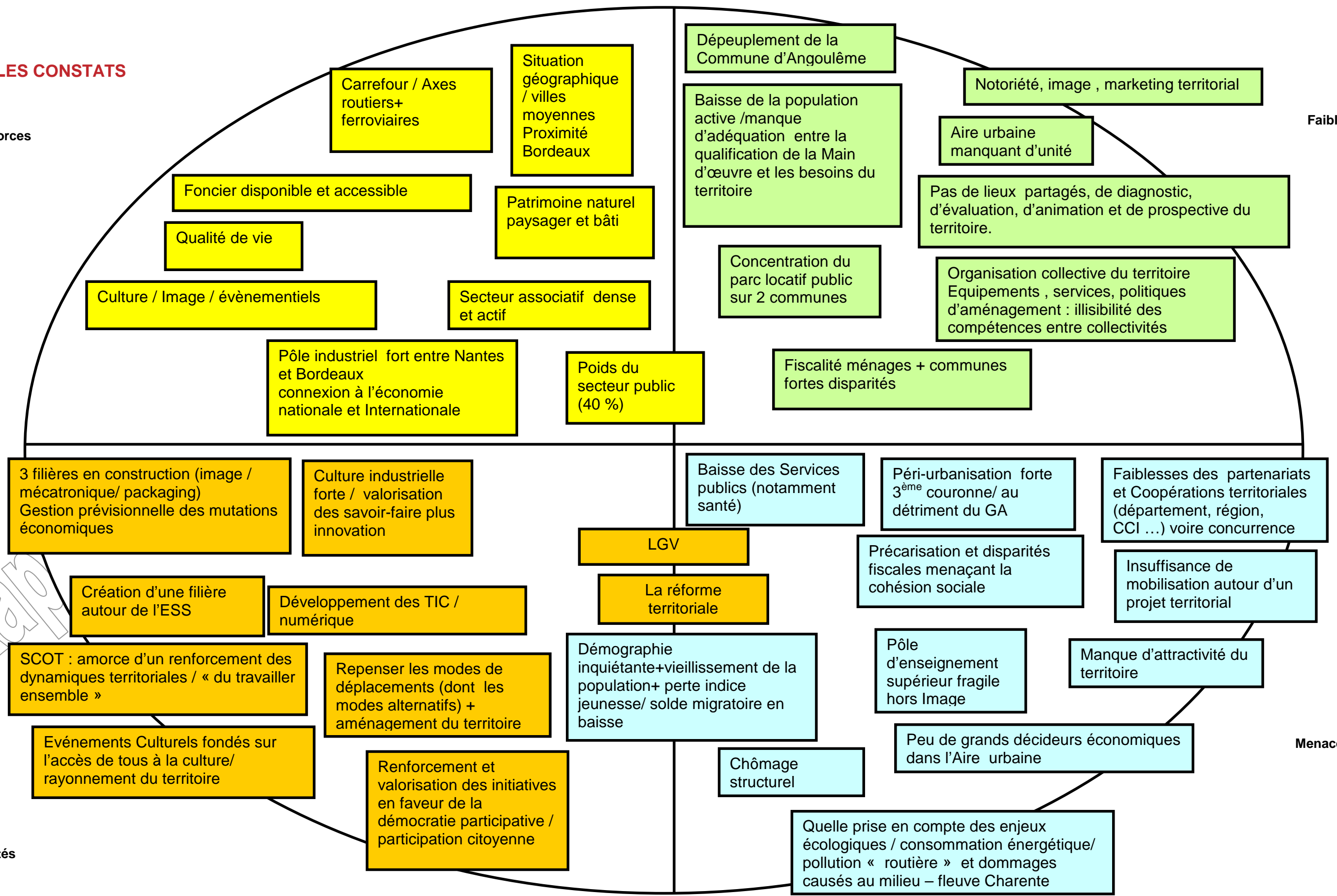
Rapport intermédiaire



### 3) LES CONSTATS

Atouts / forces  
Interne

Faiblesses



Opportunités  
externe

Menaces

# LES TENDANCES

Rapport intermédiaire



## 4) LES TENDANCES

### TENDANCES OBSERVEES :

La tendance générale ressentie est plutôt une tendance à la division, au morcellement, aux disparités fortes de revenus des habitants selon les communes ; avec une ville centre dont le poids démographique (un tiers) est minoritaire par rapport à l'Agglomération.

La gouvernance locale entre élus et leur capacité à se rassembler autour d'un projet territorial semble faible. Il convient toutefois de souligner la démarche engagée en 2010 qui a abouti à la création du SMA et à l'approbation du SCOT en 2013.

Une péri-urbanisation forte, 2<sup>nde</sup> et 3<sup>ème</sup> couronne au détriment notamment de la Ville centre et du reste du département, accentuation des écarts urbain / péri-urbain. Les populations - nouveaux arrivants et résidents qui déménagent dans l'Aire Urbaine - s'installent en périphérie de l'Agglomération. Une péri-urbanisation structurelle qui allonge les distances, favorise l'usage de la voiture et modifie la répartition des équipements publics.

Des choix politiques forts ont été posés lors du dernier mandat : aménagement du territoire et modes alternatifs de déplacements : (urbanisme, SCOT, carte des déplacements, Mobilix...).

Des disparités fiscales importantes entre les communes.

Une accentuation de la précarité avec un risque d'éclatement de la cohésion sociale du territoire.

Un chômage structurel élevé (longue durée, chômage des jeunes, des femmes, des plus des 50 ans).

L'importance de l'intérim : filières mécatronique et pôle image.

Un déséquilibre, entre Emplois offerts et les actifs occupés, qui s'accroît.

Une population importante sans diplômes – et des problèmes d'adéquation avec les emplois offerts

**La population : Stabilité, mais des fragilités liées au vieillissement de la population et un indice de jeunesse en baisse. Le solde naturel est positif, mais en baisse, et le solde migratoire est relativement faible ; le territoire est-il suffisamment attractif ?**

**Augmentation de la population étudiante, même si non lisibilité et visibilité de la vie étudiante angoumoisine.**

**Un cadre de vie agréable.  
Attention toutefois aux problèmes écologiques (fleuve Charente, précarité énergétique, transports routiers notamment ...).**

**Un tissu économique encore fortement industriel et une montée du secteur tertiaire, maintien du tissu économique malgré la crise économique.  
Trois filières porteuses en cours de structuration, notamment la filière image, mais fragile car dépendante des pouvoirs et des finances publics.**

**Des événementiels culturels forts, BD, économie de l'Image ; mais peu portés et partagés par les habitants / Quelle lisibilité des choix politiques ? Quel projet territorial porté par les collectivités ? Exploite-t-on suffisamment ces atouts ?**

**Une faiblesse des outils de participation avec la société civile, les habitants et les acteurs, entraînant une difficulté à porter des projets communs pour le territoire : garants d'une image et d'une identité territoriale forte.**

# LES ENJEUX

Rapport intermédiaire

## 4) LES ENJEUX

### Principaux enjeux soulevés dans les contributions et avis du Conseil de Développement entre 2009-2013

#### Les principaux enjeux pour le territoire :

##### 1- Une mobilisation de tous pour :

- Une stratégie partagée, une dynamique territoriale : des projets communs, des perspectives entre les institutions et les acteurs en les rendant lisibles pour tous
- L'anticipation, l'exemplarité, l'innovation et l'excellence par rapport au Développement Durable
- Réduire le déficit démocratique , en impulsant et soutenant la participation citoyenne et les outils de démocratie participative

##### 2- le renforcement de l'attractivité pour :

- Rendre le territoire attractif afin de favoriser :
  - l'installation de nouveaux habitants
  - le développement économique
  - l'installation d'une population active : rajeunie, qualifiée et pérennisée
- Développer le tourisme
- Favoriser la transformation, les mutations économiques
- Œuvrer pour la cohésion sociale du territoire
- Repenser la fiscalité : harmonisation fiscale
- Proposer une offre de services adaptée et coordonnée
- Soutenir la formation, l'innovation sociale

##### 3- Développer des projets de territoire :

- Construire une gouvernance claire entre collectivités : savoir dépasser les clivages travailler ensemble : élus, administrations, acteurs et habitants
- Repenser les périmètres Agglomération /SCOT : -un territoire qui articule et harmonise l'urbain, le rurbain et le péri-urbain

# LES ANNEXES

**Juin 2014**

## **LES ANNEXES**

**Annexe n°1 : Liste des membres du groupe - projet**

**Annexe n°2 : Tableau des constats – grille de caractéristiques**

## ANNEXE N°1 : LISTE DES MEMBRES DU GROUPE – PROJET

- Agnès BEL – Conseillère municipale Fléac
- René BONNET - Personne qualifiée
- Jean-Jacques CHABERT – Association Valentin Häuy- Rapporteur
- Christelle CHERBONNIER – Centre d’Information et d’Orientation
- Jean-Claude CORRIVAUD – Personne Qualifiée
- Pascal DESFROUX – Personne Qualifiée
- Jean-Pierre DUCAU – Personne Qualifiée
- Laurence DUROUEIX - Personne Qualifiée
- Claude EICHELBRENNER – Personne Qualifiée
- Michel EPINOUX – CFDT
- Fernand ESTEVES - Personne Qualifiée
- Adrien FARRELL – 16000 Images
- Joël HERIAUD – Loisirs Formations Mobilité
- Julien HUART – CAUE
- William JACQUILLARD – Président du Conseil de Développement du GrandAngoulême
- Isabelle LOULMET – La Poste- Animatrice
- Gilles MELAN - Personne Qualifiée
- Alexandre NEUVILLE – CD Développement
- Christian RÉ - Personne Qualifiée
- Véronique ROULLET-RENOLEAU - Éluë – Mairie de Soyaux
- Christian SESENA - Personne Qualifiée
- Alain SHIPLEY – CFR – CGC de la Charente
- François TARDIEU – Conseiller Municipal Magnac-sur-Touvre
- Sophie VIOLLEAU - STGA



## ANNEXE N°2 :

### ATLAS DU GRAND ANGOULEME 2013 / ABS 2012 / INSEE – Décimal »

| 12 thématiques  | Caractéristique 1   | Caractéristique 2  | Caractéristique 3   | Caractéristique 4  | Caractéristique 5   | Caractéristique 6   |
|---|---|--|---|--|---|---|
| <b>1-Le territoire et la situation géographique</b>     | <p>Angoulême se trouve à égale distance des 3 capitales régionales : Bordeaux-Limoges-Poitiers, au croisement de 2 axes routier et ferré / Nord-Sud et Est-Ouest</p> <p>- Une situation « en étoile » / ferré + routier national et international (route centre Europe Atlantique) VERSION sUD</p> <p>-Fleuve Charente/ vallée de la Charente</p> | <p>51% de la population du département est concentrée sur l'aire urbaine d'Angoulême /40 % sur le SCOT ?</p> <p>30 % de la population charentaise résident sur le GrandAngoulême</p>   | <p>1 manque d'unité et de force de cette aire urbaine : 1 ville centre de taille moyenne (42 000 habitants) et 1 morcellement du territoire central en nombreuses communes disparates</p> <p>en 2011 :<br/>GA : 105 846 hab<br/>SCOT :139 847 hab<br/>Aire Urb :179 540 hab</p> | <p>- Le GrandAngoulême recouvre l'unité Urbaine d'Angoulême (hors trois communes :Balzac, Voeuil et Giget, Trois Palis )<br/>St Saturnin commune du GA n 'est pas dans l'unité Urbaine</p> | <p>SCOT de l'Angoumois : 38 communes :Angoulême + 1iere couronne : 15 communes +2ieme couronne 23 communes 63 113 hectares 141 000 habitants 39,6% de la population Charentaise Continuité géographique SCOT Angoumois, projets SCOT Ruffécois et Cognaçais</p> | <p>Données DATAR Systèmes Urbains Locaux (SUL)</p> <p>2 SUL en Poitou Charentes :<br/>-Angoulême , Cognac,Saintes, Royan, vers bordeaux<br/>- Poitiers, Niort, La Rochelle ,Rocheport</p> |
| <b>2-La démographie et l'évolution de la population</b> | <p>Une stagnation de la population du GdAngoulême : 105 846 hab. en 2011</p> <p>SCOT : Hypothèse de 153 000 habitants en 2030 et de 10 000 ménages nouveaux</p>   | <p>Une péri-urbanisation importante, au niveau de l'aire urbaine, dans un rayon de 10 à 30km autour d'Angoulême</p> <p>- Communes 2<sup>nd</sup> et surtout 3<sup>ème</sup> couronne avec une évolution démographique positive (au-delà du GrandAngoulême)</p> | <p>Entre 1999 et 2010 : Vieillessement de la population et déficit de – de 30 ans + 3824 personnes de+ de 60 ans - 2023 personnes – de 29 ans</p> <p>15/ 29 ans en 2011 : 18,5% en France, 16,4% en PC/ 15,3% en Charente , 18,9% sur GA</p>                                    | <p>- Une évolution négative de la population active du département de la Charente (en baisse de 3 points) sur les projections à 2030 de l'INSEE.</p>                                       | <p><b>SCOT</b> : indice de renouvellement proche de l'unité : solde naturel =0,985 Solde migratoire =+2,10%<br/><b>GA</b> :<br/>SN :+0,17<br/>SM: -0,11<br/><b>Charente</b> :<br/>SN :-0,06<br/>SM:+0,38</p>  |   |

## Juin 2014

|   |  |   |  |   |   |   |
|---|--|---|--|---|---|---|
| <p><b>3-Le parc de logements</b></p>                                  | <p>58 000 logements :<br/>50 500 résidences principales- 1 300 résidences secondaires- 6 000 logements ( individuel et collectif )vacants :<br/>Durée de vacance 2,14 années taux inférieur au Département( 3,55), à la Région (3,09) et à la France (2,58 )<br/>Offre de logement importante entraînant une forte rotation<br/>2300 logements du parc privé potentiellement Indignes (4%)</p> | <p>un taux de propriétaires occupants (52%) sur le GA<br/>66% Charente<br/>59,6% France</p>   | <p>1 offre locative, publique et privée, concentrée sur 3 communes du cœur de l'agglomération : Angoulême- Soyaux – St Michel / 1 parc public locatif concentré sur 2 communes : Angoulême et Soyaux (75% du PPL)</p>    | <p>1500 logements détruits dans le cadre des 3 ORU<br/>1000 réhabilités et 996 reconstruits dont 25% sur site<br/>BGG : 722 démolis, 524 réhab, 301 construits sur site<br/>MC :451 démol, 509 réhab, 85 construc sur site<br/>CM : 322 démol,104 réhab, 184 construc site</p>  | <p>75 % du parc locatif public concentré sur deux communes Angoulême et Soyaux.<br/><br/>Loi SRU 20%<br/>PPL: très fortes disparités au sein des communes de l'Agglomération taux d 22,2% au niveau du GA<br/>De 1,4 % à Touvre à 39,5% à Soyaux</p>  | <p>-47% des personnes sont locataires : répartition à 27 % dans le parc privé contre 20 % dans le parc public</p> |
| <p><b>4-La construction de logements et le foncier disponible</b></p> | <p>Une baisse du prix de vente au m2 pour les appartements et les maisons – une concentration des transactions d'appartements à 83% sur la ville d'Angoulême</p>   | <p>Les habitants du Grand Angoulême demandent + de permis de construire hors GrandAngoulême que l'inverse (permis de construire demandés sur GrandAngoulême par des habitants hors agglomération) (pour un permis GrandAngoulême / 5 sur le SCOT hors GrandAngoulême)</p> | <p>Sur l'ensemble de l'agglomération, les terrains urbanisables sont consommés pour 1/3 : les 2/3 restants représentent 14 ans de foncier disponible (durée qui peut s'accroître si la taille des parcelles diminue)</p> | <p>SCOT DOO 2013/ Prescription relative à la densité minimale pour les extensions urbaines :<br/>Angoulême : au moins 40 logements/hectare<br/>1<sup>ère</sup> couronne : au -25<br/>2<sup>ème</sup> couronne : au-10<br/>-densification du tissu résidentiel et utilisation des dents creuses/ renouvellement et logements vacants</p> | <p>SCOT2013 :Prescription relative au réinvestissement urbain :<br/>Angoulême :60% des développements résidentiels en réinvestissement urbain soit au moins 1800 logements dont 650 vacants<br/>1<sup>ère</sup> cour =40% soit 1200logements dont 300 vacants<br/>2<sup>ème</sup> cour =25% soit 500 logements dont 150 vacants</p> |   |

|  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|
| <p><b>5- Les Caractéristiques sociales des habitants</b></p> | <p>Une Agglomération à deux vitesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des disparités très fortes en termes de revenus selon les communes du GrandAngoulême, avec 49% des foyers fiscaux non imposables concentrés sur les communes:Angoulême ( 54,3), Soyaux(56,6%)La Couronne(51,1%) et St Michel (52,4%) France :47%</li> <li>- Revenu médian des habitants du GrandAngoulême (20 802 € soit 1733 € / mois) (Puymoyen : 2824€/mois et Saint-Michel/ 1501€/ mois ° (Charente :1702€ France/ 1980€ )</li> <li>- 48% de la population du GA soit 50 571 personnes allocataire CAF / augmentation de 3% depuis 2010</li> <li>-40,60% des allocataires CAF vivent sous le seuil de bas revenus sur le GA soit 9048 personnes( Département :36,92%)</li> <li>-diagonale Ruelle/ la Couronne + soyaux : population précaire avec des revenus très faibles inférieur au 1<sup>er</sup> décile de 5700€/ an</li> </ul> | <p>Un taux de chômage de 15% (10 500 personnes), avec toujours de fortes disparités selon les communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact fort du chômage des jeunes et des plus 50 ans.</li> </ul> | <p>0,98 médecin pour 1 000 habitants en dessous du seuil national de1/ 1000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de bénéficiaires de la CMU-C (11,5% = 12 000 bénéficiaires)</li> <li>- Sous équipement en infirmiers libéraux (0,73/1000) sous – équipement pénalisant par rapport au vieillissement de la population</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes du GrandAngoulême moins souvent scolarisés jusqu'à 18 ans.</li> <li>- Familles mono-parentales plus nombreuses et confrontées à une précarité accrue.</li> <li>- Les personnes handicapées.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de consultations médicales en régression laissant supposer qu'au-delà de la réduction de l'offre, une part de la population a limité son recours aux soins.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Regard sur les quartiers en difficulté : 14 sur le GA quartiers*présentant des difficultés socio-économiques notables</li> <li>- Ils accueillent une population plutôt jeune avec un bas niveau de qualification</li> <li>- 3 quartiers « ZUS » (Basseau / Grande Garenne + Bel Air /Grand Font + Champ Manœuvre ) se distinguent par leurs poids démographiques, l'importance du chômage et le niveau de revenus alarmants</li> <li>- Part de la population de ces 3 quartiers n'apparaissent plus dans les prises en charge institutionnelles notamment l'emploi.</li> <li>*14 quartiers :<br/>Angoulême( 6)<br/>Soyaux(1)<br/>Isle d'Esp (1)<br/>Ruelle (1)<br/>Gond Pontouvre(2)<br/>Saint Michel(1)<br/>La Couronne (1)<br/>Nersac (1)</li> </ul> |
|--|--|--|--|--|--|--|

## Juin 2014

|   |  |   |  |   |   |  |
|---|--|---|--|---|---|--|
| <p><b>6-La mobilité et les déplacements</b></p>   | <p>Chaque jour, les habitants du SCOT de l'Angoumois effectuent 456 000 déplacements (3,8 déplacements/jour/pers--onne), et à 74% en voiture personnelle / les modes actifs (marche, vélo) et les transports en commun (5%) restent peu utilisés</p> <p>- La péri-urbanisation structurelle allonge les distances et favorise l'usage de la voiture incitant à réfléchir à des modes alternatifs de déplacement et aux questions d'Aménagement du territoire</p> | <p>Les trafics routiers se concentrent sur le RN10 (avec un fort % de camions) et sur la RN141 / certains axes du cœur d'agglomération sont très passants et utilisés comme voies de transit</p>  | <p>L'arrivée de la LGV en 2017, l'aménagement du quartier de la gare, la mise en œuvre du projet Mobilix et la réorganisation du réseau de transport en commun = projets majeurs devant modifier la carte des déplacements sur l'agglomération</p> | <p>Concernant les déplacements sur le Scot : Sur les 456000 déplacements quotidiens, 66,65% sont sur l'aire du GA dont 23,7% uniquement sur Angoulême( 51% utilisent leurs voitures ) 18,5% entre Angoulême et la Ca du GrandAngoulême ou inversement( 93% utilisent leurs voitures) 24,4% uniquement sur la CA du Ga hors angoulême ( 72% utilisent leurs voitures )</p> | <p>Gouvernance :</p> <p>3 AOT ( autorité Organisatrice de Transports) sur le Département-CA du GA + Département+Région</p> <p>-offre de services insuffisamment complémentaires entre Agglomération et autres communes de Charente</p> <p>- Absence de tarification commune urbain/ péri-urbain</p> <p>Pour quand un syndicat Mixte SRU ?</p> |  |
| <p><b>7-L'activité économique et l'emploi</b></p> | <p>Les grands pôles d'activité : ZI n°3 Isle d'Espagnac (4 000 emplois) –Girac-Grelet-Rabion (5 000 emplois) – zones commerciales avec 1 hypermarché (Chantemerle La Couronne – Les Montagnes Champniers – Croix Blanche Soyaux) : se situent à proximité des axes routiers majeurs= RN10, RN141, D1000</p>  | <p>Sur un total de 56 000 emplois, le tertiaire marchand est le principal secteur d'activité (39,5%) : Auchan, Crédit Agricole CP, IRP Auto-gestion, SNCF, La Poste / suivi par le secteur public (37%) : Ville d'Angoulême, CG, Agglomération, CAF, STGA, DDT, DGFIP, Hôpital de Girac</p> | <p>GdAngoulême reste marqué par l'emploi industriel ( relevant du secteur privé)(17%) : Leroy-Somer ( 1 500 emplois), Schneider Electric (900), DCNS (800), SAFT ( 500) et par un déficit d'emplois dans les services.</p>                         | <p>- 1200 emplois privés perdus entre (2008/2012)</p> <p>-calcul en cours pour les emplois publics ( administration publique, enseignement, santé et action sociale ) : en 2010 :20 850 emplois en 1999 : 18 252</p> <p>- 60 établissements en moins entre 2008 et 2012</p> <p>DOO SCOT :objectif de création de 7 160 emplois d'ici 2030</p>                             | <p>Poids des filières en emploi :</p> <p>-Image : 1000- 50 entreprises</p> <p>Mécatronique : 6000- 100 entreprises</p> <p>-graphique : 2000 – 80 entreprises</p>  | <p>Le GA compte 39% de services marchands taux inférieur à 6 points à la moyenne nationale.</p> <p>Rôle du secteur tertiaire non marchand pèse fortement avec 36,8% des emplois 6 points au dessus de la moyenne nationale</p> |

## Juin 2014

|  |   |   |  |   |  |  |
|--|---|---|--|---|--|--|
| <b>8-La fiscalité des ménages et des entreprises</b> | <p>Fiscalité des ménages : impôts ménages payés par les habitants aux communes : 1 forte disparité selon les communes de l'agglo, avec 1 pression fiscale + élevée que la moyenne nationale à Angoulême et Soyaux – et l'impôt des ménages le + élevé à Angoulême (673€/habitant)</p>                       | <p>Fiscalité des entreprises : CET contribution économique territoriale = CFE cotisation foncière des entreprises + CVAE cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : le secteur industriel est le principal contributeur = 42% de la CET perçue par l'agglo (8 entreprises sur les 10 + grosses contributrices appartiennent à l'industrie)</p>  | <p>Calcul sur la pression fiscale calculée sur l'aire du GA par rapport à la moyenne des communes de l'Agglo (cf doc joint)</p> <p>Pas de données Insee publiques concernant le poids de l'Armée A Blanchard recherche les données disponibles</p>   | <p>Taux de Versement Transport : 1,8 % sur les salaires versés applicable aux entreprises de + de 9 salariés</p>  |  |  |
| <b>9- L'enseignement et la culture</b>               | <p>Primaire au lycée : 110 établissements scolaires accueillent 27 000 élèves (effectif stable), sur toutes les communes de l'agglo</p> <p>Dont 14% d'élèves inscrit dans un établissement privé essentiellement sur Angoulême( 3200 élèves et Saint-Yriex ( 429 élèves ) et La Couronne ( 177 élèves )</p> | <p>Enseignement supérieur : 3<sup>ème</sup> pôle étudiant de la région, 3 500 étudiants (derrière Poitiers 25 000) et La Rochelle 12 600), répartis sur 3 zones : Centre universitaire de la Charente (antenne Poitiers), surtout à La Couronne (740 étudiants) – Campus de l'image Magelis à Angoulême (900 étudiants) – formation CCI à Isle d'Espagnac ( 400 étudiants) / spécificité : nombre important d'étudiants en écoles d'art et de culture</p> | <p>Fréquentation des événements culturels : (dont 5 festivals d'intérêt communautaire) FIBD 200 000 visites Gastronomades 120 000 personnes Théâtre national d'Angoulême 52 000 spectateurs Festival du Film d'Angoulême 20 000 personnes Circuit des remparts 20 000 personnes Musiques Métisses 6 500 spectateurs L'Alpha, médiathèque du GdAngoulême en construction quartier de la gare, ouvrira en 2014</p> | <p>Données apprentissage : -1026 personnes en contrat d'apprentissage sur 40 686 personnes actives sur le GA soit 2,5% -53% des jeunes de 15 à 19 ans qui travaillent sont en Contrat d'apprentissage</p> |  |  |

|   |  |  |   |   |   |  |
|---|--|--|---|---|---|--|
| <p><b>10-Les services et équipements</b></p>                  | <p>- 97% de l'eau potable produite pour les habitants du GdAngoulême provient des sources de la Touvre<br/>- les 4 stations d'épuration de l'agglomération traitent 5 millions de m<sup>3</sup> d'eau/an</p> | <p>La production des ordures ménagères diminue depuis 2006 (242kg/an/hab), mais le tonnage global traité a augmenté (+ apports directs à l'usine d'incinération de La Couronne, dont Calitom) / 4 déchèteries sur l'agglomération + 1 plate-forme de broyage des déchets verts à Frégeneuil</p>  | <p>Divers équipements communautaires gérés par GdAngoulême :<br/>2 salles de spectacle (Carat 7 000 places + Nef 700 places) – 1 Conservatoire de musique – 1 Ecole d'arts plastiques - 1 piscine-patinoire – 1 crèche – 1 camping – 1 centre équestre – 1 stand de tir</p> | <p>Programmes très haut débit :<br/>-plan FTTH-Orange / particuliers<br/>-Solstice/ DSP GA : desserte : okGA sauf Mornac<br/>débit jusqu'à 1giga<br/>Taux de pénétration : 12%<br/>Taux de raccordement : ok sur toutes les ZE+ZI 360€/ tx de raccordement élevé hors zones</p> | <p>Equipements et services innovants :<br/>-appel à projets Relatio<br/>-créalab<br/>-pépinière d'entreprises<br/>-espace privé de coworking « la Kabanne »</p>   |  |
| <p><b>11- l'environnement et le développement durable</b></p> | <p>Une grande variété de paysages sur la Charente et sur le GdAngoulême<br/>- un recul de la SAU (surface agricole utile) et du nombre d'exploitations sur le SCOT (moins 1 000 hectares en 10 ans)</p>      | <p>1 consommation énergétique + faible en cœur d'agglomération (Angoulême St Michel La Couronne) (+ appartements et petites maisons) – alerte : 1 taux de 20 à 25% de ménages en situation de précarité énergétique à Soyaux<br/>1 pollution industrielle importante + 1 pollution liée au trafic routier<br/>Production d'énergies renouvelables : 93 % =bois</p> | <p>1 risque d'inondation de la Charente et de ses affluents<br/>Les mouvements de terrain (suite à sécheresse) = 95% des durées totales des arrêts de catastrophe naturelle</p>   | <p>Construction d'un système de 26 indicateurs de développement Durable pour Poitou-Charente : en 4 grands chapitres :<br/>-développement humain et cohésion sociale<br/>-économie<br/>-écologie<br/>-gouvernance</p>   | <p>SCOT :DOO objectifs :<br/>-trame verte et bleue<br/>-préservation des terres agricoles et des espaces boisés<br/>-élaboration des PLU sur la base d'une réflexion concertée<br/>-assainissement des eaux usées<br/>-utilisation des énergies renouvelables (bois, éolien, solaire)</p> | <p>-mixité sociale et générationnelle<br/>-proximité des services et des moyens de déplacement</p> |

|   |   |  |   |  |  |  |
|---|---|--|---|--|--|--|
| <p><b>12 Subsidiarité</b></p> <p><b>- Travail en réseau / partenariat gouvernance</b></p> <p><b>- Participation citoyenne</b></p> | <p>- SCOT approuvé / volonté de prise en main du développement local</p> <p>- Quelle cohérence entre les politiques publiques communes / Agglomération / regroupements et transfert de compétences ?</p> <p>- Quelle coopération des différents niveaux de collectivités locales (EPCI / département / région ) ?</p> | <p>- Intercommunalité en mue : vers une intercommunalité de projets et non de gestion</p> <p>- Quels moyens et lieux partagés de diagnostic, d'évaluation et d'animation du territoire ?</p> | <p>- CDD – Agglomération du GrandAngoulême</p> <p>- peu d'implication de la population par la CA du GA dans les grands projets du territoire.</p> | <p>Peu de grands décideurs économiques implantés dans l'aire urbaine</p> |  |  |
|---|---|--|---|--|--|--|



Juin 2014

## Lexique



Conseil de Développement du GrandAngoulême  
25, Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
Tél : 05 45 93 08 28 Fax : 05 45 38 69 85  
Courriel : [conseildedeveloppement@grandangouleme.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandangouleme.fr)  
Site : [www.codevgrandangouleme.fr](http://www.codevgrandangouleme.fr)

